

CLUB ORGANISATEUR	CLUB NAUTIQUE DU COUREAU D'OLERON – N°17004 ST TROJAN LES BAINS Tél : 05.46.76.02.08 Fax : 05.46.76.13.51 - info@cnco-oleron.fr http://www.cnco-oleron.fr
LOCALISATION	Coureau d'Oléron – Saint-Trojan-les-Bains
DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE	SELECTIVE DE LIGUE N°4/2017
DATE	Samedi 25 et Dimanche 26 Mars 2017
AVIS DE COURSE - SERIES : FK14 – SL 15.5 – SL 16- INC	

RAPPEL PREALABLE

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

1. REGLES :

- 1.1. La régata sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2017 – 2020.
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- 1.3. Les règles d'équipement pour les voiliers,
- 1.4. Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
- 1.5. Les règlements des Championnats fédéraux et des classements nationaux, ainsi que les règles du Championnat de Ligue de voile nouvelle aquitaine.
- 1.6. Les règles de course modifiées par le présent avis de course sont :
Signaux de course, 35, A5, annexe P

2. PUBLICITE

Application de la régulation 20 de l'ISAF (code de publicité), et des prescriptions de la Fédération Française de Voile.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte aux séries : **FK14 - SL15.5 - SL16 - INC**
Les bateaux admis doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint.

5. DROITS A PAYER

Droits d'inscription (**maximum**) du 1^{er} SEPTEMBRE 2016 au 31 Août 2017 : **7,00 € par coureur et par journée,**

CATAMARANS : 14 € / jour

7. PROGRAMME PROVISOIRE

Programme	Date	Heure
Inscriptions	25 mars 2017	10h
Clôture des inscriptions	25 mars 2017	12h
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	25 mars 2017	13h30
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	26 mars 2017	12h30
Nombre prévisionnel de courses selon conditions locales	6	

8. JAUGE

Des contrôles de jauge pourront être effectués à tout moment.

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions.

10. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
Saint-Trojan-les-Bains	Coureau d'Oléron	25/03/2017	8h48	15h17	69
		26/03/2017	10h32	16h52	84

11. LES PARCOURS

Les parcours seront définis par les annexes aux instructions de course.

12. SYSTEME DE PENALITE

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'une pénalité de rotation d'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigée. La règle B4 des R.C.V s'applique pour les Windsurfs.

L'annexe P s'appliquera.

13. CLASSEMENT

13.1 Le système de classement est le suivant : A MINIMA

13.2 Une course doit être validée pour constituer une série.

13.3 (a) Quand moins de 2 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

20. DÉCHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

22. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V.COMPETITION, valides, un certificat médical de moins d'un an et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

22.1 Informations concernant l'hébergement et les campings.

Village Vacances passion "Les Bris"
70 Bd de Gatseau
17370 St Trojan les Bains
05.46.76.00.39



<http://www.vacances-passion.org/vv/vacances/vacances-charente-maritime-saint-trojan-les-bains-village-et-camping-les-bris-27622/>

Les tarifs du week-end du 25-26 mars sont les suivants :

Toutes les maisonnettes sont équipées de sanitaires complets et d'une kitchenette.

3 pièces 2/4 pers. (29 m² environ) : séjour, chambre avec 2 lits juxtaposés, chambre avec 2 lits superposés. 156 € le week-end.

2 pièces mezzanine 4/6 pers. (38 m² environ)* : séjour avec canapé-lit, chambre avec 2 lits juxtaposés, mezzanine avec 2 lits juxtaposés. 165 € le week-end.

3 pièces 4/6 pers. (40 m² environ) : séjour, chambre avec 1 lit double + 1 lit simple, chambre avec 3 lits simples. 2 salles d'eau. 174 € le week-end.

Saint Trojan
les Bains

www.st-trojan-les-bains.fr/95-hebergements

22.2 Description des possibilités de repas.

Diner : le samedi 25 mars 2017 au soir : 8€ / personne

RETOUR DU COUPON (ci-dessous) AVANT LE 22 MARS 2017.

22.3 Les membres du comité de course et du jury.

Nicole BITARD

22.4 Les exigences spécifiques de mouillage ou de rangement.

22.5 Les possibilités de réparation des bateaux et voiles ainsi que les shipchandlers.

22.6 La possibilité de location ou de prêt de bateaux et si la règle G3 s'appliquera.



Coupon pour réservation du dîner du Samedi 25 mars 2017

À retourner avant le 22 mars 2017 accompagné d'un chèque à l'ordre du CNCO St Trojan.

CNCO St Trojan - 20 bd Félix Faure 17370 SAINT-TROJAN-LES-BAINS

<u>Nom du Club</u>	<u>Nom Prénom</u>	<u>Nb de personnes</u>	<u>Prix</u>	<u>Total</u>
			<u>x 8 €</u>	